

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 21 Mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 15 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-et-un mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, W. DELAVENNE, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, M. FOURNIER, Y. DUMAS, L. JACQUEMET, Michèle GALLET, J. DIZERENS, M. GRENIER, A. BOUSSER, J. DAZIN, M. LAPTEVA, M. CHALENDAR

Absents excusés : G. MASRARI, C. TOWNSEND, A. NEUSSER, J-M. PALINIEWICZ, H. GRANGE

Absents : D. GANNE, V. KRYK

Procurations: A. NEUSSER à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, G. MASRARI à P. GUINOT, H. GRANGE à M. CHALENDAR

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire, E. RABOT, adjointe administrative

## 9. Scolaire – Implantation du collège à Ornex

Vu la délibération du conseil départemental du 5 février 2024 qui crée le secteur du collège d'Ornex et modifie ainsi les secteurs des collèges de Divonne-les-Bains, de Ferney-Voltaire, de Gex et de Prévessin-Moëns,

Considérant que la construction du nouveau collège d'Ornex, financé par le Département de l'Ain, sur un terrain acquis par la commune d'Ornex, a été décidée par le Conseil départemental de l'Ain pour faire face à l'augmentation des effectifs constatée des écoles primaires implantées dans les secteurs susvisés,

Le collège d'Ornex ouvrira ses portes pour les premiers élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> à la rentrée de septembre 2024, pour l'année scolaire 2024/2025. Ce n'est qu'à la rentrée de septembre 2025 que le collège accueillera les classes de 3<sup>ème</sup>. Les élèves d'Ornex, de Ségny, de Versonnex, d'Echenevex et de Chevry fréquenteront cet établissement.

Il comptera 500 élèves la première année et environ 600 élèves la deuxième année. Sa capacité d'accueil (30 classes) pourra évoluer jusqu'à 900 élèves.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **PREND ACTE** de l'ouverture, à la rentrée de septembre 2024, du collège d'Ornex, sis 141 rue des Charbonnières à Ornex, et qui accueillera les élèves d'Ornex, de Ségny, de Versonnex, d'Echenevex et de Chevry.



Fait à Ornex, le 25 mars 2024

La secrétaire de séance,  
C. BIOLAY

Le Maire,  
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 27 mars 2024  
Affiché le : 28 mars 2024

**Willy DELAVENNE**  
2ème adjoint

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.